

## Edito

Votre Maire, ses Adjointes, votre conseil municipal et le personnel communal vous présentent pour cette nouvelle année 2008 leurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos familles.

## Vœux 2008

Monsieur le Maire présentera ses vœux aux habitants de notre village le **vendredi 11 janvier 2008 à 19 h à l'Espace Hugo**

Nous vous attendons nombreux pour cette amicale rencontre qui vous permettra de découvrir la nouveau complexe culturel et associatif qui ne pourra être inauguré dans un futur proche car la loi ne le recommande pas en période pré-électorale.

## Conseil municipal du 14 décembre

Les points suivants ont été débattus :

### ⇒ Finances

M. le Maire présente au Conseil la situation financière dans les 4 budgets au 13 décembre.

Cette situation est conforme aux orientations budgétaires.

Pour le budget général de la commune, près de 99% du budget primitif est réalisé dans la section de fonctionnement, cette exécution budgétaire va dégager (comme prévu) un auto-financement de 528 000€ versé sur la section d'investissement.

Les autres budgets (CCAS, EAU et Assainissement) sont dans la même configuration.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la nouvelle salle « Espace Hugo » a été réalisée sans recours à l'emprunt.

### ⇒ Tarifs du SITED

Suite au Comité Syndical du SITED en date du 14 décembre 2007, M. le Maire donne connaissance au conseil municipal du nouveau tarif du coupon de transport scolaire qui sera de 102,70 € par semestre pour l'année 2008.

**Notre commune prenant à sa charge 50% de ce montant, le prix de vente du coupon aux familles sera de 51,35 € pour ce semestre, soit du 7 janvier au 3 juillet 2008.** Adopté à l'unanimité.



Il est rappelé que le Conseil Général finance les transports scolaires à hauteur de 80%. Vu la prise en charge par la commune de 50% des 20% restants, la charge des familles de Cherisy ne s'élève qu'à 10% du coût du coût réel du transport.

### ⇒ Administratif

☞ M. le Maire informe le Conseil que l'assurance collective des risques statutaires arrive à échéance, elle doit être renouvelée pour 4 ans à partir du 1er janvier.

☞ M. le Maire signale au Conseil que depuis des années les anciens locataires des logements situés au-dessus de l'école primaire ne participaient pas aux frais de chauffage, il propose d'instituer une participation de 30 € par mois à partir de janvier 2008. Proposition adoptée.

**JANVIER 2008**

**Jeudi 10 Janvier**  
Galette des Rois du Club Soleil d'Automne à 14 h salle communale

**Vendredi 11 Janvier**  
Vœux du Maire et du Conseil Municipal au personnel communal, aux habitants, aux entreprises, aux associations et aux habitants à 19h à l'Espace Hugo

**Samedi 19 Janvier**  
Galette des Rois du Football Club à 18h30 salle polyvalente

**Dimanche 20 Janvier**  
Comité des Fêtes – Concours de Manille au 17 à 14h salle polyvalente

**Jeudi 24 Janvier**  
Club Soleil d'Automne – Repas anniversaire salle communale

**Samedi 26 Janvier**  
Galette des Rois du Tennis Club à partir de 18h

**Samedi 2 Février à 20h30 et  
Dimanche 3 Février à 15h**  
Théâtre en Cherisy par l'Association St Pierre : « Monsieur Claude »

↳ Recours en CNEC (Commission Nationale d'Équipement Commercial) pour le projet BRICO DEPOT : Suite au refus de la Commission Départementale d'Équipement Commercial, M. le Maire demande au Conseil d'adopter une délibération pour appuyer le recours au niveau national pour l'implantation de BRICO-DEPOT. Adopté.

#### ⇒ Travaux

↳ Cloche de l'église : Dans l'attente de sa restauration, le conseil municipal a pris la décision de l'installation d'une cloche électronique. Celle-ci a été installée par la Maison GOUGEON.

↳ La Poste : M. le Maire indique que l'appel d'offres pour la réhabilitation de la Poste s'est révélé infructueux dans son intégralité. La Commission d'appel d'offres a décidé de le relancer en janvier avec une remise des offres fin février début mars pour un début de chantier en avril.

↳ Divers : Le contrôle des poteaux d'incendie a été effectué courant le mois de novembre.

Une commission d'appel d'offre se réunira pour le choix du mobilier de " l'Espace HUGO "

Le rapporteur de la commission des travaux a fait le point sur les différents chantiers en cours.

#### ⇒ Foncier

↳ M. le Maire demande d'adopter l'acquisition d'un terrain appartenant à M. CATEL, situé près du stade, de 4549m<sup>2</sup> pour 10 000 €, afin de permettre l'agrandissement du stade.

↳ M. le Maire expose au conseil municipal la situation ancienne du chemin départemental n° 115/1/B (dit de la Vallée au Foin), situé au dessus du lotissement de la Pinède. Ce chemin, non goudronné et non usité au titre de l'intérêt départemental, peu fréquenté si ce n'est par les seuls habitants du lotissement de la Pinède, il est proposé que celui-ci soit déclassé de l'inventaire départemental au profit de la commune de Cherisy sur une longueur de 520 m. Après délibération, le conseil donne un avis favorable pour ce déclassement. Adopté à l'unanimité.

#### ⇒ Aide Sociale

M. le Maire propose au conseil la reconduction des aides allouées pour le chauffage.

#### ⇒ Affaires scolaires

M. BOUCHER donne connaissance du compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 25 octobre dernier à l'école élémentaire. Les programmes informatiques sont en place dans les écoles.

Il signale que de gros travaux sont à prévoir à l'école primaire (toiture).

Michel LETHUILLIER informe le conseil municipal qu'il faudra se pencher sur la question de la participation des communes aux frais de scolarité dans les écoles primaires du secteur privé (conformément à la nouvelle loi).

Christian BOUCHER remarque la stagnation des effectifs dans les écoles, mais ceux élevés de la cantine. Il faudra réfléchir à l'aménagement des locaux dans le cadre des futurs travaux de réhabilitation de la salle polyvalente en centre de loisirs.

## Bulletin municipal...

Le bulletin municipal 2008 est en cours de réalisation. Il devrait être distribué avant la fin du mois dans les boîtes à lettres. Merci aux Conseillers qui se sont mobilisés et aux annonceurs qui permettent l'édition de ce bulletin.

## Décorations de Noël...

Merci à tous les habitants qui ont décoré leurs habitations. Nous n'avons jamais compté autant de propriétés ayant un air de fêtes. Merci aussi aux conseillers et aux bénévoles qui ont mis ici ou là sur notre commune une centaine de sapins ornés de jolis nœuds dorés. Remercions au passage le club "Soleil d'automne " qui a confectionné plus de 700 nœuds. Rendez vous l'an prochain pour faire encore mieux!

## Téléthon...

Fallait-il le démontrer? Les Chérisiens sont généreux puisque nous avons remis à l'AFM 4 400 €. Alors un grand merci à tous...aux donateurs, aux associations, aux écoles, au centre de loisirs, aux commerçants, aux sponsors, aux bénévoles,...bref à tous ceux qui se sont mobilisés pour que ce 21<sup>ème</sup> Téléthon soit encore une fête permettant de donner l'espoir à tous les malades.

Quelques souvenirs...700 ballons vendus, 120 petits déjeuners servis, 150 croissants livrés, les 300 veilleuses toutes vendues, 2 heures originales de spectacle avec Xavier Clément et Franck Capillery, Une soirée karaoké avec ambiance...bien animée par de jeunes musiciens de notre village et Christelle....

Oui, un grand merci à tous et à l'an prochain!

## Du coté des associations...

### Comité des Fêtes

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux en souhaitant pour tous une année 2008 riche en évènements heureux et synonyme d'échanges enrichissants.

Pour la première activité de l'année, ils vous proposent :

**Dimanche 20 Janvier 2008 - 37ème concours de Manille au 17** à la salle polyvalente de Chérisy.

Inscriptions sur place à partir de 13 heures 30 (8 €). Un jeu traditionnel pour les amateurs de cartes, mais aussi une manière conviviale de passer un agréable après-midi au cours duquel chaque joueur recevra un lot.

### Association Saint-Pierre

La communauté paroissiale a distribué plus de 250 "petites fleurs...de l'espérance" aux personnes âgées du secteur de Chérisy, Sainte Gemme, Montreuil à l'occasion des fêtes de Noël. A l'occasion de cette nouvelle année, elle en profite pour vous présenter ses meilleurs vœux.

C'est **le samedi 2 février à 20 h30 et le dimanche 3 février à 15 h** que la troupe "**Théâtre en Chérisy**" vous invite à venir vous distraire en assistant à la présentation de sa pièce "**Monsieur Claude**" mise en scène par Liliane Bénard. Les acteurs (tous locaux) vous attendent très nombreux comme chaque année pour ce moment de détente et de convivialité. (Parking surveillé – Entrée gratuite). Ce sera le premier spectacle proposé à L'Espace Hugo...

### Tennis Club

Après une période de trêve pour tous nos licenciés, les activités vont reprendre. Le **Chérisy Tennis Club** présente à tous les habitants de notre village, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Revenons fin 2007, signalons qu'une équipe sénior masculine a participé au championnat départemental par équipe, le niveau été un peu élevé pour nos joueurs mais de bons matches se sont déroulés. L'école de tennis avec sa trentaine de joueurs ont bravé le froid et ont toujours répondu présents. Un après midi sportif, récréatif et un goûter a clôturé l'année 2007.

Pour le prochain printemps 2 équipes jeunes et 1 équipe sénior masculine seront engagées dans le championnat départemental.

Les licenciés et leur famille sont invités à partager la galette des rois le **Samedi 26 Janvier 2008 à partir de 18h**.

### Football Club

Le Président, les dirigeants, les joueurs du FC Chérisy présentent à toute la population chérisienne leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année : bonne humeur, santé, humour, prospérité et fantaisie.

Utilisation des terrains : l'utilisation des terrains engazonnés est réservée aux licenciés du FC Chérisy dans le cadre des entraînements et des matches officiels programmés par le club. En aucun cas ces terrains ne peuvent être assimilés à des aires de jeux collectives et publiques. Seul le terrain stabilisé (en sable) peut être éventuellement utilisé par le public.

D'autre part, les stades ne sauraient être assimilés à un « canidrome ». La promenade des chiens doit s'effectuer dans les règles, c'est-à-dire en laisse. Des enfants évoluent chaque jour sur ces terrains et nous nous devons de préserver leur santé, c'est un minimum d'éducation.

**Samedi 19 janvier à 18h30** : Galette des Rois à l'ancienne salle polyvalente.

## On nous prie de communiquer...



ORGANISÉ PAR LE COMITE DES FETES DE CHERISY

### « Sacré Georges » !

Une comédie d'Alain GILLARD, mise en scène de Michel JEFFRAULT

A ne pas manquer ! Du rire toutes les 2 minutes !

**Le SAMEDI 23 FEVRIER 2008 à 20H45**

**Au nouvel ESPACE HUGO**

**(à côté de la salle polyvalente)**

Réservation au 02 37 43 76 73 - 02 37 43 77 71

Prix des places : 20 €

Parking surveillé